



Jeudi 28 avril 2026 : JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Cette journée vise à **sensibiliser** les employeurs et les salariés aux risques professionnels, afin de prévenir les accidents, les maladies et les décès liés au travail.



Depuis 1996, cette date est également dédiée à la commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail, rappelant l'importance de la mobilisation de tous les acteurs pour renforcer la sécurité au travail.



En France, en 2024, 824 accidents du travail mortels (principalement liés à des malaises, des accidents de la route, l'utilisation d'équipements de travail ou engins dangereux ou encore à des chutes de hauteur). Parmi ces décès, **22 jeunes de moins de 25 ans**.

QUI CONTACTER EN CAS DE RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ?

1 L'EMPLOYEUR



qui est responsable de la protection des salariés et doit prendre les mesures nécessaires afin de faire cesser la situation de danger.

2 LES ÉLUS UNSA DU CSE



qui représentent les salariés et peuvent intervenir en cas de risque.

3 LE MÉDECIN DU TRAVAIL



peut être consulté, en toute confidentialité, pour évaluer les impacts sur la santé et proposer des aménagements de poste.

4 L'INSPECTION DU TRAVAIL



peut être saisie par un salarié ou un membre du CSE, en cas de non-respect de la réglementation ou de situation dangereuse, afin de réaliser un contrôle. Cette saisie peut rester confidentielle.



LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL : L'AFFAIRE DE TOUS, NOTRE PRIORITÉ !
ENSEMBLE, AGISSONS POUR DES LIEUX DE TRAVAIL PLUS SÛRS.



L'UNSA VOUS INFORME CSE d'avril 2026

Contact UNSA CPDL : unsa.cpd@gmail.com / 06 07 26 31 57

PERIDEL – TRAVAUX sur le site de CHÂTEAUROUX

Dans le cadre du programme PERIDEL, des travaux seront réalisés sur le site de Châteauroux **de début mai à fin juin 2026** :

- agrandissement de la zone de délivrance/distribution,
- installation d'une cloison vitrée sécurisée (avec hygiaphone, passe-glacière et passe-documents),
- suppression des armoires en hauteur au profit de rangements bas,
- remplacement des paillasses par des équipements conformes au bionettoyage.



Pendant la durée des travaux, une organisation transitoire sera mise en place. L'activité de délivrance/distribution sera temporairement déplacée dans le laboratoire IHE, sans impact sur son fonctionnement. Des adaptations sont également prévues pour l'accueil des intervenants extérieurs (personnel ES, coursiers), qui se fera exceptionnellement au niveau de la banque d'accueil donneurs, avec mise en place d'un dispositif de signalisation (sonnette). L'impact pour les donneurs reste limité, avec un léger réaménagement de la salle d'attente.

Ces travaux ont pour objectif de **renforcer la sécurité des locaux de délivrance/distribution et d'améliorer les conditions de travail de l'équipe** (ergonomie, organisation des postes).

Une question, une difficulté ?

Contactez l'UNSA CPDL : unsa.cpd@gmail.com / 06 07 26 31 57

Travaux de réhabilitation – MDD ANGERS

Des travaux de **réhabilitation de la Maison du don d'Angers** vont démarrer à l'automne 2026. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'**Ambition Plasma** et visent à moderniser le site vieillissant, notamment en réaménageant la salle de collation inadaptée et en **augmentant la capacité de prélèvement pour passer de 12 à 17 lits**.

Aménagements prévus : création de sanitaires, réorganisation de l'accueil pour fluidifier les flux, modernisation de la façade, et amélioration des espaces d'entretien pré-don.

Le chantier se déroulera en site occupé, avec maintien de l'activité grâce à un phasage en deux étapes (phase 1 : collation / phase 2 : prélèvement) et des réorganisations temporaires :

- modification de la circulation des donneurs et du personnel,
- réaffectation de certains bureaux,
- déplacement de la salle de prélèvement à l'étage avec **renforcement de l'accompagnement des donneurs en post-don, pour rejoindre la collation au rez de chaussée, via un escalier**.

L'embauche d'1 intérimaire est envisagée – **Attention à prévoir le temps nécessaire à une formation adaptée à la gestion des malaises**.



Comme pour tous les projets impliquant le déménagement des espaces de travail, l'**UNSA** rappelle que le personnel EFS ne doit pas assurer le déménagement des machines, mobiliers, cartons, etc.

Coût des travaux : environ 973 000 € HT incluant des améliorations énergétiques (menuiseries, climatisation, matériaux à faible émission). La présence limitée d'amiante sera traitée dans un cadre conforme à la réglementation.

Démarrage des travaux en novembre 2026 pour une livraison entre septembre et novembre 2027

Un accompagnement des équipes est prévu tout au long du projet, avec une communication régulière sur son avancement. **N'hésitez pas à nous faire savoir si les nuisances prévisibles (bruit, vibrations,...) devenaient difficiles à supporter.**

AMBITION PLASMA– MDD ANGERS – Réajustement des horaires

L'**extension des horaires** de la MDD du MANS mise en place en janvier, dans le cadre de l'Ambition Plasma, **ayant généré des difficultés** (plannings peu lisibles, retards en salle de prélèvement entraînant des dépassements horaires, organisation complexe, difficultés à prendre les pauses et coupures), **l'organisation va être prochainement réajustée**. A noter que l'absence de responsable dédié à ce site complique la régulation malgré un encadrement « par intérim ».

Les ajustements co-construits avec l'équipe visent à simplifier les horaires, améliorer la lisibilité, fluidifier l'activité, et garantir les pauses et coupures :

- Harmonisation des horaires des lundi, mardi et vendredi
- Simplification de l'organisation des jeudis avec des pauses mieux identifiées
- Heure d'arrivée identique pour les ERD IDE et superviseur
- Simplification des heures de fin de poste
- Coupures repas de chacun bien identifiées
- Instauration de règles pour le remplacement à la collation



Ces modifications impliquent une **légère augmentation des ressources nécessaires** (~0,30 ETP), qui sera couverte par une **optimisation de la collecte mobile**, et éventuellement par de l'intérim. Ce réajustement est aussi l'occasion **d'augmenter le nombre de créneaux de RDV proposés aux donneurs...** mais sans augmentation des objectifs de prélèvements. **C'est déjà ça !**

Une question, une difficulté ?

Contactez l'**UNSA CPDL** : unsa.cpd@gmail.com / 06 07 26 31 57

JMDS – Dimanche 14 juin 2026



L'organisation de la JMDS 2026 sera globalement similaire aux années précédentes, avec une mobilisation coordonnée des différents services concernés (Collecte / Prépa / QBD...). A la différence près que cette année, le 14 juin tombe un dimanche ! Sur demande de la direction nationale, 2 collectes dominicales sont organisées, une à ANGERS et une à TOURS, sur la base du volontariat, et en dehors de toute logique de rentabilité !

Effectivement, pour 80 poches attendues, 3h30 de prélèvement, 3 EPD, 5 IDE (4 au prélèvement + 1 aux hémoglobines pré don) + 1 chauffeur / ERD et 1 agent de collation pour la collecte de Tours, la prime de mobilité de 23€ pour le personnel hors site, la majoration de 50% du taux horaire pour tout le personnel, les temps de trajets supplémentaires pour faire venir les volontaires...le prix de revient de la poche va grimper !

Pour une JMDS, on peut comprendre certaines mesures exceptionnelles, mais dans un contexte d'économies, ces prélèvements du dimanche auraient tout aussi bien pu avoir lieu en semaine, ou le samedi, où d'autres collectes événementielles sont déjà organisées.

L'appel au volontariat a permis de recenser une trentaine de volontaires, tous métiers et sites confondus. La direction assure que la priorité sera donnée aux personnels des sites concernés, afin de garantir une meilleure connaissance des lieux et de l'organisation locale, notamment pour l'installation et la désinstallation de la collecte. C'est à souhaiter, car il n'y a que 2 volontaires sur ANGERS et 3 sur TOURS.

Nombre de dons prévus par sites

Site	Semaine 24	Semaine 25
Angers	656	342
Blois	138	149
Bourges	100	150
Chartres	200	205
Châteauroux	115	125
La Roche S/ Yon	540	437
Laval	329	276
Le Mans	270	335
Nantes HD	913	1072
Orléans	471	349
Saint Nazaire	199	172
Tours Deux Lions	550	270
Total / semaine	4481	3882
Total général	8363	

L'UNSA s'est déjà positionnée CONTRE le travail dominical.

(cf. notre communication de mars, pour le service de prépa)

Néanmoins, nous comprenons les volontaires, quelle que soit leur motivation à travailler un dimanche, et resterons attentifs aux conditions de travail des personnels mobilisés sur ces 2 collectes.



IMPACTS POUR LA PRÉPA et la QBD

Pour la QBD : modification de certains horaires de travail et l'équipe sera renforcée sur les journées du 13 et 15 juin.

Pour la prépa : renforcement de l'équipe par du personnel intérimaire pour traiter les poches prélevées sur la quinzaine.



GESTION des TEMPÉRATURES EXTRÊMES



Début janvier, nous avons dû faire face à des conditions extrêmes (froid intense, neige, routes dangereuses) entraînant :

- Des perturbations des activités en raison des difficultés de déplacements (difficultés à se rendre au travail, ou sur les lieux de collecte) et conditions de travail dégradées avec des températures très basses sur certains sites, en particulier Tours et Nantes,
- Des accidents de trajet liés aux conditions météo,
- Des collectes dans des salles parfois inadaptées aux conditions météo,
- Des pressions ressenties par certains salariés pour se déplacer, malgré les risques.

Le bilan de l'épisode de froid intense cet hiver 2026 a révélé un niveau de préparation moins abouti pour la gestion du froid que pour celle de la chaleur. Les mesures mises en place (télétravail, limitation de certains déplacements, adaptation de l'activité, consignes de prudence, chauffages d'appoint) ont été insuffisantes, soulignant ainsi la nécessité de mieux **anticiper, harmoniser et sécuriser les pratiques** afin de garantir l'efficacité du dispositif hivernal sur toute la région.



Pour cet été, la direction a annoncé un plan d'action identique à celui des années précédentes. Ces mesures bien que nécessaires risquent d'être une nouvelle fois insuffisantes, pour garantir au personnel de passer les prochains épisodes de canicule dans de bonnes conditions. L'UNSA demande à ce que les mesures listées par la direction soient effectivement mises en place et de façon uniforme sur toute la région (adaptation des horaires, mise à disposition de ventilateurs, pauses effectives,...).

Pour rappel, l'**UNSA** revendique l'instauration de températures de travail minimum et maximum en collecte.

Contact UNSA CPDL : unsa.cpd@gmail.com / 06 07 26 31 57



REJOIGNEZ L'UNSA !

100% AUTONOME

Pour l'UNSA, ce sont les salarié-es qui savent le mieux ce dont ils ont besoin, ce qu'il faut proposer et ce qu'il faut négocier.

En adhérant à l'UNSA, vous participez à l'élaboration des revendications de votre syndicat.

100% UTILE

L'UNSA déplore les attitudes d'opposition systématique et propose des revendications pragmatiques dans votre seul intérêt. **Notre priorité, C'EST VOUS !**

100% RESPONSABLE

L'UNSA porte des propositions motivées et argumentées par notre connaissance du terrain, pour améliorer vos conditions de travail, vos salaires et vos emplois.

100% PAS PAREIL

L'UNSA est un nouveau syndicat à l'EFS. Nous voulons vous redonner confiance dans un syndicalisme **moderne, autonome, constructif et apolitique.**

- ▶ Vous voulez être mieux informé sur les projets de l'EFS, conseillé sur vos droits, accompagné dans votre vie professionnelle ?
- ▶ Vous voulez participer aux revendications et donner votre avis sur les accords en négociation ?
- ▶ Vous voulez représenter les collègues de votre site ou de votre région ?

Rejoignez-nous et adhérez l'UNSA !

COMBIEN ÇA COÛTE ?

27,20 € par an après déduction fiscale.

▶ L'adhésion coûte 80 € par an.



Bulletin d'adhésion



efs.unsa.org/jadhere/